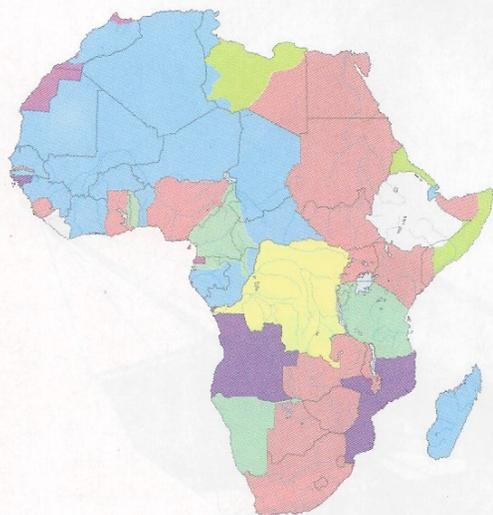


# DESTINATION AFRIQUE

Lorsque j'ai exposé ma collection «Objets de la Poste suisse à destination de l'étranger, 1854 à 1907» en rang III à la RhyBra'12 et en rang II à la Glabra'13, les experts m'ont recommandé d'étoffer ma collection avec un peu plus de destinations. Effectivement, en regardant ma collection, j'ai dû me rendre à l'évidence qu'il y avait encore du travail à faire.

En étudiant le livre de référence de Richard Schäfer «Der Briefpostverkehr Schweiz-Ausland, 1459-1907», il faut constater que certaines destinations africaines sont relativement rares.

Ce qui complique l'affaire, ou disons plutôt, ce qui rend le travail intéressant, c'est l'histoire de l'Afrique. N'oublions pas que le continent a été colonisé essentiellement par le Royaume-Uni, la France et le Portugal, comme vous pouvez le constater sur la carte ci-dessous.



L'Afrique coloniale en 1913: la partition d'un continent.

- Allemagne
- Grande-Bretagne
- Belgique
- Italie
- Espagne
- Portugal
- France
- États indépendants

(Source: wikipedia.org)

N'oublions pas non plus la triste réalité de la déportation de quatre millions d'esclaves noirs par les Européens vers l'Amérique au cours du siècle, suite à l'immigration, à l'occupation ou à l'invasion brutale du territoire, soit la «colonisation».

Avec le tableau suivant, en se basant sur l'ouvrage de R. Schäfer, j'aimerais vous montrer la rareté de ces documents.

	1849-1875		1875-1882		
	Rayon	Strubel	Helvetia Assise avant UPU	Helvetia Assise après UPU	Type Chiffre, Helvetia debout, UPU 1900
<b>Egypte</b>		13	9	7	7
<b>Afrique du nord</b>					
Tunisie		13	12	12	9
Algérie		12	10	10	8
Libye		12	10	10	8
Maroc		12	10	10	8
<b>Afrique de l'ouest</b>					
Sénégal/ Gambie		13	12	12	11
Libéria				11	10
Côte-de-l'Or				12	11
Sierra Leone			12	12	11
Côte d'Ivoire				13	12
Nigéria					12
Congo					12
Afrique allemande du Sud-Ouest					12
<b>Afrique du Sud</b>					
Cape Colony			12	12	8
Transvaal					7
Natal				12	11
Rhodésie					12
<b>Côte Est d'Afrique</b>					
Zanzibar			11	10	10
Nosy Be					13
Mozambique					12
Afrique Orientale Anglaise					13

**Degré de rareté: de 1 (très fréquent) à 13 (très rare).** Liste reprise de l'ouvrage de R. Schäfer «1459-1907, Der Briefpostverkehr Schweiz-Ausland». Les degrés de rareté pour la Libye et le Maroc sont les mêmes que pour l'Algérie étant donné que R. Schäfer n'a rien mentionné de spécial.

Vous pouvez constater que les documents à destination de l'Afrique du nord, tels que l'Egypte, la Tunisie et l'Algérie, sont plus fréquents que ceux à destination du reste de l'Afrique.

Dans la suite de cet article, j'aimerais vous présenter quelques documents peu courants. Ceci pourrait inciter les collectionneurs à monter une collection centrée sur les destinations du continent africain, une collection qui serait enrichissante du point de vue de l'histoire postale.



Fig. 1

Ce premier document (Fig.1) est intéressant à plusieurs égards. Il s'agit d'un entier postal avec un affranchissement supplémentaire (Zumstein 58B et 59B) pour l'envoi de Wil bei Rafz pour Cherbourg, en France. De Cherbourg, la carte a été renvoyée à Cotonou, dans la colonie française du Dahomey.

Le Royaume du Dahomey est un ancien royaume africain qui se trouve dans le sud-ouest de l'actuel Bénin. Lieu majeur de la traite des esclaves noirs, la région a fourni environ 20% des esclaves transportés en Europe et en Amérique. En 1894, le Royaume est intégré à l'Afrique Occidentale Française (AOF) en tant que colonie du Dahomey. Le pays devient indépendant en 1960 sous le nom de République du Dahomey, avant de devenir la République populaire du Bénin en 1975, puis la République du Bénin en 1990.

Le deuxième document (Fig.2) se démarque par son parcours avant d'arriver à son destinataire. La carte postale démarre son voyage à Morges et va à Bâle, dans un premier temps. Ce qui est étonnant est le fait qu'elle soit affranchie à 10 cts. A Bâle, cette carte est réexpédiée à destination de Mom-



Fig.2

basa (Afrique orientale britannique) en transitant par Kampala (Ouganda).

Ce troisième document (Fig.3) est très instructif, car il date d'avant la création de l'UPU. Le verso de la lettre nous montre le chemin parcouru de Niederzwil à Zanzibar, en transitant par Brindisi et Alexandrie. La lettre est affranchie à 85 cts et taxée avec 55 cts supplémentaires. A l'heure actuelle, seules 16 lettres sont connues pour cette destination peu fréquente!



Fig.3



Verso de la lettre avec les cachets de transit

Zanzibar est un archipel de l'Océan indien situé en face des côtes tanzaniennes. Il est formé de trois îles principales: Unguja, Pemba et Mafia. Zanzibar était de 1500 jusqu'au début de 18ème siècle une colonie portugaise. L'île de Mafia a toujours été intégrée à la Tanzanie continentale. Les îles Unguja et Pemba furent colonisées par le Royaume-Uni et incorporées de ce fait à la Tanzanie.

Le nom Zanzibar trouve son origine au Moyen-Âge. Les navigateurs arabes et persans parlaient de Zangibar qui signifie «la terre des noirs» (zang pour «noirs» et bar pour «terre»).

Le quatrième et dernier document (Fig.4 et 5) est inhabituel. Il s'agit d'un « bulletin d'expédition » (pour les paquets). On peut trouver de tels bulletins d'expédition, mais ils sont très souvent sans la déclaration pour les douanes.

Comme indiqué, il s'agit d'un bulletin d'expédition pour l'envoi de deux colis de 4,9 kg et de 4,6 kg, de Montreux – en transitant par Domodossola et Lourenco Marques – à destination de Wentersburg à Orange River Colony, en Afrique du Sud. Sur la déclaration pour les douanes et sur le bulletin d'expédition, vous trouverez la correction du poids du colis le plus lourd. Initialement indiqué avec 5,3 kg, on trouve la correction de 4,9 kg sur les deux documents.



Fig.4

Une telle collection nécessite une préparation très intense en ce qui concerne la connaissance de l'histoire de l'Afrique, de sa colonisation et des liaisons

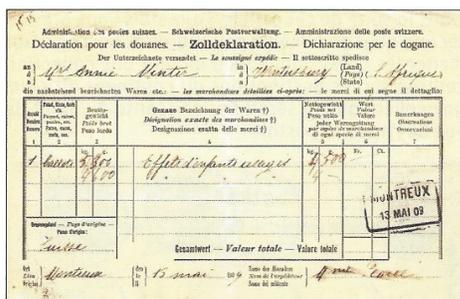


Fig.5: Déclaration pour les douanes

postales. Avec cet article, j'espère avoir éveillé en vous l'intérêt pour l'histoire postale !

PS: Les remarques reçues lors d'expositions philatéliques ne doivent en aucun cas être perçues d'une façon négative. L'important est de participer aux expositions et de montrer au grand public ce qu'on peut faire et expliquer avec la philatélie ! La médaille n'est que secondaire quand on peut passer quelques jours entre «timbrés». Conclusion: «Quidlibet audendi potestas»: Le droit de tout oser.

Roberto Lopez